

Durée :

- Formation à temps plein sur 8,5 mois
- 635 h en centre de formation, 112 h à distance (21 semaines)
- 420 h en entreprise, (12 semaines)
- de septembre à mi-mai.

Lieu :

Fauville en Caux

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel / distanciel
- Pratique sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation : à partir de 8 964 €

Pour connaître le tarif d'un bloc en particulier, se référer au site «www.moncompteformation.gouv.fr»

Financement :

Des prises en charge sont possibles selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Rémunération :

Possibilité de bénéficier d'une rémunération selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 97 04

 cfppa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu

Fauville en Caux

76640 Terres de Caux

 www.cfppa.naturapole.fr

Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières

Ce diplôme est également accessible en VAE (naturapole.fr)

Objectifs de la formation

Le BP Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières est une formation diplômante de niveau 4 qui permet à son-sa titulaire d'être capable :

- de conduire un ou plusieurs ateliers de production horticole conformément aux modes de production choisis
- de réaliser les différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins, des bâtiments, des matériels et des installations
- de réaliser des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement
- de coordonner une équipe de travail dans un atelier de production
- de réaliser le suivi technico-économique de l'atelier de production
- de mettre en oeuvre des activités connexes à l'activité de production : commercialisation, promotion, valorisation, transformation, activités de service

Ce diplôme permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole de niveau 4 et donc de bénéficier des aides de l'Etat à l'installation.

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet «naturapole.fr».

Public concerné :

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts PTP, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation), Particuliers,
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois.
- Ne pas avoir bénéficié d'une formation certifiante financée par la Région Normandie au cours des 12 derniers mois.

Conditions d'admission

- Etre âgé-e de 18 ans minimum
- Avoir 1 an d'activité professionnelle et être titulaire d'un CAPA ou d'un diplôme de niveau équivalent ou classe de 2nde
- ou** • Avoir 1 an d'activité dans le domaine
- ou** • Avoir 3 ans d'activité dans un autre domaine
- Avoir un projet professionnel déterminé et des aptitudes pour entrer en formation

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.



Contenu de la formation

4 Unités Capitalisables Nationales	<p>Bloc 1 : Se situer en tant que professionnel de la production horticole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant • Se positionner en tant que professionnel de l'horticulture <p>Bloc 2 : Assurer le pilotage technique des productions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser la mise en oeuvre technique des opérations culturales • Coordonner le travail d'une équipe <p>Bloc 3 : Réaliser les interventions sur les végétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la multiplication et la mise en place des végétaux • Réaliser les travaux liés au développement des végétaux <p>Bloc 4 : Intervenir sur les conditions de culture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration des sols • Mettre en place les conditions de croissance et de développement des végétaux
UCARE	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la vente directe des produits de l'entreprise

Evaluation - Validation

La formation est composée de 5 unités capitalisables. Ces unités capitalisables correspondent à des capacités professionnelles. On distingue les 4 unités capitalisables nationales, décrites dans un référentiel national de l'unité capitalisable locale.

Le stagiaire passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans. Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2023) : 100 %
- Taux d'emploi (à 6 mois, sortants 2021) : 83,33 %
- Taux moyen de satisfaction (2019-2023) : 86,84 %

Contact secrétariat :

📞 Tél. 02 35 95 97 04
 ✉ cfppa.fauville@educagri.fr

📍 1333 rue Bernard Thélu
 Fauville en Caux
 76640 Terres de Caux
 🌐 www.cfppa.naturapole.fr



cfppa.naturapole.fr